

**Section Aéroportuaire**

Affaire suivie par :

**ABDALLAH Kamalidine**

Délégué chargé de l'Aéroport de Mayotte

0768922185/0639207154

[kamalidine.abdallah@sslia-mayotte.com](mailto:kamalidine.abdallah@sslia-mayotte.com)

Pamandzi, le 06 Avril 2018

**Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> Réunion**

Début de la réunion : 14h10

Lieu : Salle de Formation du SSLIA

Étaient présents :

- Mr YVES Christophe (Directeur de la SEAM)
- Mr BUSNEL Anthony (Chef de Service du SSLIA)
- Caporal ABDALLAH Kamalidine (Délégué en charge de l'Aéroport de Mayotte) SNSPP PATS 976
- Caporal SOULA Mohamed Lianrif et Sergent FARSI Ali Madi (Porte-parole du personnel du SSLIA)

La réunion a été ouverte par le Directeur de la SEAM pour nous présenter les avancées considérables quant à la prise en compte des paiements des heures supplémentaires et des Primes PPA par le groupe EDEIS.

Techniquement, la direction de l'Aéroport de Mayotte va procéder rapidement aux avances de paiements des heures supplémentaires réalisées en 2017 et celles qui ont été acquises du 01 Janvier 2018 au 31 Mars 2018 ainsi que les Primes PPA à partir du 01 Octobre 2017 jusqu'au 31 Mars 2018, avant la fin du mois d'Avril pour respecter le délai qui a été imposé par le préavis de grève illimitée à compter du 30 Avril 2018 si aucun paiement n'est versé aux SPP.

Une réunion est actée pour le vendredi 13 Avril 2018 à partir de 14h dans la salle de réunion du SEAM. L'objectif est de nous apporter les éléments nécessaires et nous présenter les virements qui seront effectués avant la fin du mois d'Avril 2018. Il s'aura question de parler des futurs échelonnements des paiements des heures supplémentaires et primes PPA par trimestre. Le Direction du SDIS 976, l'intersyndicale, les portes paroles du personnel du SSLIA et la Direction de l'Aéroport de Mayotte vont se pencher ce jour sur la convention du SDIS 976/SEAM afin d'aboutir à sa signature.

L'effectif du SSLIA est actuellement de 20 SP (Sapeurs-pompiers) or après la signature de protocole de fin de conflit (10 octobre 2017) l'effectif devrait être vu à la hausse pour un nombre total de 21 SP, il sera question de chercher dans un délai très court l'embauche du 21<sup>ème</sup> homme qui manque et qui devait être un Sapeur-Pompier Professionnel, dont son embauche n'a pas pu être réalisé pour une raison particulière. Nous allons donc nous diriger probablement sur l'embauche d'un Sapeur-Pompier Volontaire du SDIS 976 en droit privé afin de combler l'effectif et d'attendre les prochaines embauches du SDIS 976 suite aux concours SPP qui va être organiser prochainement.

Vu que l'ensemble des points de revendications ont trouvés des solutions (paroles) maintenant nous attendons des actes forts de la part du SEAM avant le 30 Avril 2018. Pour le moment le préavis de grève illimitée est maintenant jusqu'au premier paiement des heures supplémentaires et des primes PPA comme convenu.

Fin de la réunion : 18h10

RA HACHIRI

ABDALLAH Kamalidine  
Délégué chargé de l'Aéroport de Mayotte



*Proposer- négocier-contracter*

**SNSPP-PATS 976**

Bâtiment Corallium - 1<sup>er</sup> étage  
Nationale 1 KAWENI  
97600 MAMOUDZOU

[www.snspp-pats.com](http://www.snspp-pats.com)

[snspp-pats@snspp.fr](mailto:snspp-pats@snspp.fr)

[www.facebook.com/snspp.pats](https://www.facebook.com/snspp.pats)

[www.twitter.com/SNSPP\\_PATS](https://www.twitter.com/SNSPP_PATS)